

PLAN DE FORMATION

PERIODE :	à convenir avec le postulant
DUREE :	3 mois
LIEU :	GANAGOBIE
Nbre d'Heures :	suyvant calendrier
SPECIALITE :	PEINTRE DECORATEUR
STAGE Entreprise :	/
EXAMEN :	d' Etat , Titre Professionnel de Peintre décorateur
NIVEAU :	IV
FORMATION :	QUALIFIANTE CERTIFIANTE

CONDITIONS POUR SUIVRE LE PROGRAMME :

Aucun examen d'entrée exigé, savoir lire, écrire, compter, être motivé, recherche du goût, curiosité, observation.

PROGRAMME - RNCP 37476 :

**Réaliser les travaux de peinture décorative ,
existant dans le référentiel du Titre Professionnel de Peintre décorateur de niveau IV.**

**FORMATRICE : Christine BOGONSKI
Finaliste meilleur ouvrier de France, Médaille d'Or peintre décorateur**

BOIS : Réalisation des imitations de bois

- entraînement sur toile cirée
- approfondissement dessin de la ronce au crayon et pinceau
- concrétisation sur papier Canson apprêté
- exécution à l'huile, à l'eau et acrylique
- étude et imitation de différents bois, frisage, essences communes : chêne, noyer, acajou....

MARBRE : Réalisation des imitations de marbres

- entraînement sur toile cirée
- approfondissement dessin du caillou, de la masse...
- concrétisation sur support Canson apprêté
- exécution à l'huile, à l'eau et acrylique
- étude et imitation de différents marbres : nuagés, veinés, bréchés...

PATINE : Réalisation des patines et effets de matière

- exécution à l'huile, à l'eau et acrylique de plusieurs effets avec différents outils :
(Éponge, spalter, journal, chiffon, brosse à pocher, autres...)
- exécution sur support Canson apprêté, de différentes matières, lisse ou épaisseur
- filage, pochoir, poncif

TROMPE L'ŒIL : Réalisation des décors en trompe l'oeil, Réalisation des ornements

- traçage, mise en place
- perspective : colonne, balustre, pilastre, buste...
- ornementation et imitation faux or, argent
- exécution sur panneaux Canson apprêtés
- réalisation sur support réel : exemple : faux ciel ...

OBJECTIFS : atteindre en fin de stage, un niveau de connaissances, de compétences techniques , la maîtrise d'une méthode, des modes opératoires ainsi que l'acquisition d'un langage du Peintre en Décors.

EVALUATION DE L'ACTION :

Examen d'Etat : Titre Professionnel de Peintre en Décors de niveau IV.